



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

REÇU EN PREFECTURE

Le 14 août 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

976-200008837-20250801-D20250011510-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 26

de Votants : 28

Dont vote par procuration : 2

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025.00115/2025 du 01/08/2025

L'an deux mille vingt cinq, le premier août, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 25 juillet 2025, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (26)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Rabia ASSAN (11ème adjointe au Maire), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire), Mme Inayat KASSIM (8ème adjointe au Maire), Mme Nourinya LOUOUFI (3ème adjointe au Maire), Mme Zoufati MADI (4ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire), M. Assane MOHAMED (10ème adjoint au Maire), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (9ème adjoint au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal délégué), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), Mme Nadjati SAÏDOU COMBO (Conseillère municipale)

Absents : (21)

Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), M. Djamaïdine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), M. Mounib SOILIHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOIROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

Absents excusés : (0)

Procuration : (2)

Mme Munia DINOURLAINI (7ème adjointe au Maire) donne pouvoir à M. Soiyinri MHOUDHOIR, Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Rabianti MVOULANA

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **M. Soiyinri MHOUDHOIR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAILA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

OBJET :

Visite de courtoisie au conseil jeune de Neuilly-sur-Seine - rencontre des outre-mer et de l'IJOM - Mission Erasmus + du CMJ

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 15/08/2025 que la convocation avait été faite le 25/07/2025.

Le Maire.

I- VISITE DE COURTOISIE AU CONSEIL JEUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE

Considérant que la ville de Neuilly-Sur-Seine, à travers de son conseil jeune, a mené une opération solidarité Mayotte basée sur la vente de carafes. Cette opération a permis de récolter 9 000 € ;

Considérant que les représentants de la ville de Neuilly souhaitent que la ville privilégie une action à impact durable pour l'utilisation de ce don ;

Considérant que dans ce sens, la ville leur a proposé de mettre en œuvre une plateforme de mentorat et espaces de coworking verts pour les jeunes de Mamoudzou qui a pour objectif de créer un dispositif hybride d'accompagnement de la jeunesse mahoraise, alliant mentorat professionnel et espace de travail collaboratif dans un cadre écoresponsable ;

Considérant qu'une délégation composée d'élus, de 2 jeunes CMJ et d'un professionnel jeunesse devant se rendre à la rencontre du réseau outre-mer de l'Anacej du 17 au 20 octobre, saisira l'occasion pour faire une visite de courtoisie à la ville de Neuilly afin de les remercier et échanger sur le projet qui sera mis en œuvre grâce à leur don le jeudi 16 octobre ;

II- RENCONTRE DU RÉSEAU OUTRE-MER ET DE L'IJOM – ANACEJ

Considérant qu'après le succès du congrès océan indien des conseils jeunes de l'Outre-mer organisé en avril 2024 à La Réunion, la prochaine rencontre de l'IJOM et du réseau Anacej Outre-mer se tiendra à Paris les 17, 18 et 19 octobre 2025 pour trois jours d'échanges, de partages d'expériences et de travaux collaboratifs ;

Considérant que chaque délégation devra être composée :

- D'un élu ;
- D'un ou deux jeunes issus de l'IJOM ;
- D'un professionnel / dispositifs existants au sein de la collectivité ou structure ;

Considérant que l'ANACEJ prendra en charge :

- L'hébergement (au CIS Ravel, 6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris) du vendredi 17 octobre au soir jusqu'au lundi 20 octobre au matin (petit déjeuner inclus) ;
- Les repas ;
- Les éventuels frais de transport sur place à partir du 18 octobre ;
- Ainsi que l'animation de l'événement ;

III- MISSION ERASMUS+ DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE EN BELGIQUE

Considérant que depuis sa création en 2018, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Mamoudzou agit comme un vecteur fort de participation civique, de démocratie locale et d'éducation à la citoyenneté ;

Considérant qu'il reflète la volonté municipale de donner la parole à la jeunesse et de l'accompagner vers un engagement durable, tant au niveau local qu'international ;

Considérant que dans le prolongement du 1^{er} congrès de l'océan Indien des jeunes, organisé à La Réunion en avril 2024, le CMJ a inscrit dans sa feuille de route une mission Erasmus+ en Belgique, programmée pour octobre 2025. Cette mission du **20 au 25 octobre** vise à offrir aux jeunes élus une immersion concrète dans l'univers des institutions européennes, tout en valorisant leur rôle de citoyens actifs au cœur de la Francophonie et de l'Europe ;

Considérant que ce séjour Erasmus+ s'inscrit dans une double orientation stratégique : renforcer les compétences des jeunes élus et positionner Mamoudzou comme un acteur engagé dans la citoyenneté européenne. Il poursuit cinq grands objectifs :

1. **Découvrir les institutions européennes** et comprendre les mécanismes démocratiques à l'échelle continentale ;
2. **Rencontrer d'autres jeunes européens**, échanger des expériences et croiser les regards autour des enjeux de société ;
3. **Valoriser l'engagement citoyen des jeunes mahorais**, notamment à travers des temps d'échange et de restitution publique ;
4. **Préparer des projets Erasmus+ futurs** par la création de partenariats avec des collectivités et structures européennes ;
5. **Développer des compétences-clés** : expression orale, coopération interculturelle, esprit critique, autonomie ;

Considérant que les jeunes conseillers prendront part à un programme riche et structurant autour de la découverte du fonctionnement européen :

Institutions visitées :

- **Le Parlement européen** : débat sur les valeurs démocratiques et la représentation des citoyens.
- **La Commission européenne** : présentation des politiques publiques européennes.
- **Le Conseil de l'Union européenne** : compréhension des prises de décisions intergouvernementales.
- **Le Comité européen des régions** : focus sur la coopération entre territoires locaux.
- **La maison de l'histoire européenne** : réflexion sur les fondements historiques et culturels de l'Union.

Temps forts :

- Participation à des **ateliers de réflexion collective** avec d'autres jeunes européens.
- Séances de **formation à la citoyenneté européenne**.
- **Échanges avec des élus européens** et animateurs de la jeunesse.
- Préparation d'une **restitution publique** à Mamoudzou à leur retour, à destination des établissements scolaires, des familles et des partenaires institutionnels.

Considérant que cette mission constitue **un véritable tremplin personnel et collectif** pour les jeunes élus :

- **Renforcement de la confiance en soi** et de l'autonomie ;
- **Ouverture au monde**, essentielle pour mieux comprendre les enjeux contemporains ;
- Développement d'une **culture du dialogue et de la coopération internationale** ;
- Construction d'un **réseau de partenaires européens** pour des projets futurs ;

Considérant que le projet Erasmus+ s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Ville de Mamoudzou :

- Faire de ses jeunes des **acteurs éclairés et ouverts sur le monde**, porteurs de solutions innovantes, solidaires et démocratiques.

Considérant que cette mission ne marque pas la fin de leur expérience en qualité de conseiller jeune mais **le début d'un engagement durable dans la citoyenneté européenne** pour la jeunesse mahoraise et illustre que **l'avenir de l'Europe se construit aussi depuis l'océan Indien** ;

Composition de la délégation des jeunes élus

	Titre	Nom	Prénom
1	Madame	ABDALLAH	Nayra
2	Monsieur	ABDOU	Amdillah
3	Madame	AHMED CASSIM	Anya
4	Monsieur	ALI MOHAMED	Noham
5	Madame	ALI	Marie-Djanate
6	Madame	ALI	Mayélia
7	Madame	ASSANI	Sylvana
8	Monsieur	ATTTOUMANI HASSANI MOUSSA	Imad
9	Madame	BACAR	Meyva
10	Madame	BACAR	Maéva
11	Madame	BAREZE HENRI	Soraya
12	Monseieur	BEN ALI	Adher
13	Madame	BEN BRAHIMOU	Medina
14	Madame	CONTESSA	Liana
15	Monsier	DANIEL	Olsem
16	Madame	DJAMBAYE	Imaya
17	Monsieur	HALIDI CHEIH	Ounoudine
18	Monsieur	HOUMADI	Dhul-Djalali
19	Madame	IBRAHIM	Shamina
20	Madame	LEBEAULT	Maylice
21	Monsieur	LEFAUCHEUR	Iyad-Noah
22	Madame	MADJID	Sonia
23	Monsieur	MALIDI MLIMI	Ben Assim
24	Madame	MMADI	Chamila
25	Madame	MOHAMED HACHIM	Harmia Bintie
26	Madame	MADI	Nalyse
27	Madame	MOUHADJI	Amra
28	Madame	MOULIDA	Malya
29	Madame	NGOMA HILALI	Anais
30	Madame	OUIRDANE	Naib
31	Madame	OUMAR	Hawah-Lilmah
32	Madame	OUSSENI	Thaniya
33	Madame	RADJABOU	Noura
34	Madame	SAID TOIBIBOU	Sawsane
35	Monsieur	SAID	Yakinie
36	Monsieur	SAUCILLE	Naoh-Zakarya
37	Madame	SELEMANI	Ava
38	Madame	SOULAIMANA	Nazra
39	Monsieur	TANY ALI	Kamil-Edine
40	Madame	TANY	Farrah
41	Monsieur	TAOIKALI ABDALLAH	Djazakh
42	Monsieur	TAVADAY	Made-Tava
43	Madame	TELESPHORE	Volatsara Winnie
44	Madame	VITTA	Alyakaina
45	Monsieur	YOUSSOUF	Nawel
46	Madame	YOUSSOUF	Raymina
47	Monsieur	YSSOUFA	Kérane
48	Madame	MAAF	Sophie

Considérant le budget prévisionnel :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	Observations
Billets d'avion (47 jeunes + 5 encadrants)	73 405 €	Ville de Mamoudzou	31 541 €	Des demandes de soutien aux parlementaires européens
Hébergement et repas	17 225 €	Participation parentale (300€/jeune)	16450 €	Symbolique
Eurostar	10 600 €	CSSM	8 000 €	En attente de retour
Navettes Aéroport – Gare du Nord	1 180 €	Subvention DRAJES	5 000 €	En attente de retour
Préparation pédagogique et logistique	8 000 €	Politique de la ville	4 000 €	En attente de retour
Conférence : restitution publique	5 000 €	Programme ERASMUS+	51 419 €	Sur le programme visite institutionnelle – subvention octroyée
Total	115 410 €	Total	115 410 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : de désigner Rabia ASSAN pour représenter la ville lors de la visite de courtoisie à la ville de Neuilly-Sur Seine.

Article 2 : de désigner l'élue Rabia ASSAN qui représentera la ville lors de la rencontre du réseau Outre-mer de l'ANACEJ.

Article 3 : de désigner l'élue Rabia pour représenter la ville à la mission ERASMUS+ du Conseil Municipal Jeune de Mamoudzou (CMJ)

Article 4 : d'approuver le budget tel que présenté ci-dessus et d'inscrire les dépenses liées à cette délibération au budget communal.

Article 5 : d'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 11/08/2025

Le Maire

Abstention (0) :

Contre (0) :